



L'Association internationale des Clubs Lions

Lion Lucie Lapointe
Gouverneure District U-3 2019-2020
241, rue St-Joseph, Matane (QC) G4W 1N5
418 562-7970
Courriel : lucielapointenf@gmail.com



13.12

Lion gouverneure Lucie,
Membres du Cabinet,

Le Club Lions de Ste-Blandine sera le porteur du dossier « Loterie ». J'avais oublié lors de notre dernière réunion Lions du Club de Ste-Blandine de faire la demande aux membres si le notre Club pouvait être le porteur de ce dossier. En juillet, lors d'une activité de financement, la majorité des membres étaient présents et une réunion spéciale a eu lieu pour parler de ce dossier. Pour cette partie, tout est réglé.

Il me reste à obtenir de la banque une lettre de cautionnement pour le premier prix de 1 000 \$. Nous rencontrons l'exigence de la Régie des loteries qui demande qu'au moins 10% des bénéfices bruts provenant du tirage soient affectés à la distribution de prix au public participant. Donc 10 % de 27 500 \$ c'est 2 750 \$ et nous allons donner en prix 5 000 \$.

Je ferai imprimer 5 500 billets et le coût du billet sera 5 \$ du billet. Il avait été convenu que 5 billets seraient remis à chaque membre Lion. Il serait important lors de votre prochaine réunion de Zone de les informer que lors de la prochaine réunion de Cabinet les billets seront remis aux présidents de zone. Ne pas oublier de mentionner que 100 % des profits seront remis à nos trois fondations.

J'ai pensé faire le tirage lors de l'assemblée générale, ce qui nous permettra de vendre des billets le samedi et le dimanche matin s'il en reste. Je dois mentionner sur la demande la date, l'heure et l'endroit où le tirage aura lieu. J'attends vos commentaires, surtout les membres Lions de Matane qui organisent le congrès.

Lors de la dernière réunion de la Fondation des Clubs Lions du Québec, 4 demandes de financement ont été accordées : Club de Grande-Vallée 2 500 \$, Club de Rivière-au-Renard 5 000 \$, Club de St-Gabriel 2 500 \$, Club de St-Anaclet 5 000 \$ et le Club Rivière-Ouelle/St-Pacôme 5 000 \$. Le Club de Ste-Blandine avait déposé une demande mais le projet sera seulement en juillet 2020, après discussion il a été accepté par tous les membres du CA que le montant de 5 000 \$ serait le premier à être payé en juillet 2020 ce qui a permis au Club Lions de Rivière-Ouelle/St-Pacôme d'avoir 5 000 \$.

À vous tous et toutes membres du Cabinet je vous souhaite une excellente année de lionisme.

Lion Jocelyne D'Astous
Fondation des Clubs Lions du Québec (FCLQ)

Mettre l'épaule à la roue pour servir